



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2021

Tocqueville Finance s'associe au Fonds de dotation du Louvre et crée sa première part de partage avec le fonds Tocqueville France ISR

La société de gestion Tocqueville Finance, acteur historique de la gestion actions de conviction, annonce avoir noué un partenariat en faveur du Fonds de dotation du Louvre et créé une première part de partage « L » (pour « Louvre ») pour son fonds Tocqueville France ISR (ex-Tocqueville Odyssée ISR). A travers celle-ci, la société de gestion s'engage à reverser 0,10% des frais de gestion et une partie de sa commission de surperformance, le cas échéant, au Fonds de dotation du Louvre.

Tocqueville Finance s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche ESG afin d'offrir aux investisseurs la possibilité de redonner du sens à leurs investissements.

Convaincue du bien-fondé de sa démarche, Tocqueville Finance a obtenu en 2020 pour les 5 fonds de sa gamme thématique le label d'Etat ISR, dont son fonds France, Tocqueville France ISR.

L'ambition de Tocqueville Finance est aussi d'apporter les preuves de cet engagement en consacrant une partie des frais de gestion au financement de projets concrets pour favoriser une finance utile. La première pierre apportée à cet édifice : un partenariat noué en faveur du Fonds de dotation du Louvre.

Convaincue que l'accès du plus grand nombre à l'Art, à la Culture et à l'Histoire est un vecteur d'émancipation et de cohésion sociétale, Tocqueville Finance s'associe au Fonds de dotation du Louvre, à travers la création d'une part de partage « L » pour son fonds Tocqueville France ISR. Cherchant à surperformer l'indicateur de référence SBF120, il se caractérise par une exposition importante aux actions françaises (60% minimum) faisant écho à la place du Louvre au cœur de l'Histoire de France depuis la fin du XII^{ème} siècle.

Créé en 2009, le Fonds de dotation du musée du Louvre est un organisme à but non lucratif qui soutient, à travers ses versements, de nombreuses missions d'intérêt général telles que la valorisation du palais du Louvre et du jardin des Tuileries ou la préservation et l'étude des collections nationales dont le Louvre est dépositaire. Le Fonds de dotation du Louvre soutient aussi activement les projets permettant de rendre la culture accessible à tous, sans distinction d'origine et de milieu social, sur l'ensemble du territoire français. Conscient du rôle de la culture dans la construction de l'homme et l'équilibre des sociétés, le Louvre ouvre gratuitement ses portes aux jeunes et aux personnes sans emploi ou venant de milieux défavorisés. Dans les hôpitaux, dans les quartiers défavorisés, dans les zones rurales éloignées, dans les usines, les centres commerciaux ou même dans les prisons, le Louvre agit également afin que chacun puisse découvrir ou redécouvrir les collections nationales.

L'originalité de cette démarche : la création spécifique d'une part « L » pour laquelle Tocqueville Finance s'engage à reverser 0,10% des frais de gestion fixes ainsi qu'une partie des frais de surperformance.

Caroline FRELET-DESCLAUX, Directeur du Développement commente : « *Nous sommes très heureux de nous associer au Fonds de dotation du Louvre pour proposer à nos clients une nouvelle façon de donner du sens à leurs investissements. En parallèle du développement de notre gamme ISR, cette initiative illustre notre démarche citoyenne et notre exigence à mettre en cohérence nos propres engagements avec notre politique d'investissement ESG.* »

Philippe GABORIAU, Directeur général du Fonds de dotation : « *Le soutien de Tocqueville Finance est essentiel pour le développement et l'activité du Fonds de dotation au cours des prochaines années. Grâce à ce mécanisme innovant de partage des frais de gestion et de surperformance, un acteur majeur de la gestion d'actif et le principal fonds de dotation en France s'associent pour soutenir l'accès à la culture pour tous en France* »

Afin de permettre une implication complète des philanthropes dans les initiatives financées par leurs investissements dans la part de partage, les grands donateurs se verront régulièrement invités à des soirées et événements privés destinés à leur présenter l'évolution des projets et missions du Fonds de dotation du Louvre.

Contacts Presse

Tocqueville Finance

Delphine Rouget – +33 1 56 77 33 63 - delphine.rouget@tocquevillefinance.fr

Citigate Dewe Rogerson

Kristell Le Nadan – +33 6 98 49 22 27 – kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com

A propos de Tocqueville Finance (www.tocquevillefinance.fr)

Tocqueville Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 1991 dont le capital est détenu par La Banque Postale Asset Management à hauteur de 99%. Spécialiste de la gestion des actions multi cap françaises et européennes, Tocqueville Finance exerce deux métiers : la gestion privée et la gestion collective avec pour philosophie d'investissement un stock-picking opportuniste. Ses expertises de gestion couvrent la Value, la Croissance, les Petites & Moyennes Capitalisations, l'investissement Thématique et Durable. Le développement de Tocqueville Finance repose sur un réseau de partenaires : les conseillers en gestion de patrimoine, les distributeurs, les clients privés mais aussi les investisseurs institutionnels. Au 31 décembre 2020, Tocqueville Finance gérait 6 milliards d'encours.

A propos du Fonds de Dotation du Louvre (www.dotation.louvre.fr)

Créé en 2009, le Fonds de dotation du musée du Louvre est un organisme à but non lucratif qui reçoit des dons, des legs ainsi que la licence de marque du Louvre Abou Dabi. Ces sommes constituent un capital qui n'est pas dépensé mais qui est investi sur les marchés financiers. Seuls les revenus et les plus-values générées par ce capital sont versés au musée du Louvre pour le soutenir dans ses missions d'intérêt général. Structure abritante, le Fonds de dotation du Louvre permet à de grands donateurs de créer leur propre véhicule philanthrope au sein du Fonds de dotation. Après seulement 10 ans d'existence, le capital du Fonds de dotation du Louvre est déjà de 270 mns €, faisant de cette structure le plus important fonds de dotation en France. 5% de ce capital est investi dans une logique d'impact investing visant à soutenir la restauration du patrimoine bâti en France, l'éducation et les métiers d'arts.

L'investissement en parts d'OPC comporte des risques. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les informations contenues dans le document ne sauraient se substituer à l'exhaustivité de la documentation légale disponible sur le site internet de TOCQUEVILLE FINANCE www.tocquevillefinance.fr. Il convient de se rapprocher de votre conseiller financier pour un examen en fonction de votre profil investisseur.

TOCQUEVILLE FINANCE Société Anonyme au capital de 2 520 547.80 euros - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 381 652 072 - agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 91012.